

GRANDS PROJETS  
C'est parti !

VIE SPORTIVE  
Dynamisme et excellence dans les clubs

SORTIR  
Les festivités de l'été

# Bravo !

à l'équipe féminine de Handball  
pour sa montée en Nationale 3



N° 85  
Juillet  
2023

# ≡ SOMMAIRE

[vergeze.fr](http://vergeze.fr)



## P 4 à 7

### Album

Carnaval / Expo écoles /  
Cérémonie / ERASMUS /  
La Vergézoise / Culture

## P 8 à 9

### Vie Sportive

Handball / Basket / Pétanque /  
Trail de l'escargot / Baby-foot

## P 10 à 14

### Spécial projets

La rue Neuve / Le PEM /  
Ombrières solaires /

## P 15

### Évènement

Salon de la nature  
et de la pêche

## P 16 à 17

### Prévention des risques

Le bon usage de l'eau /  
canicule / vigilance incendie

## P 18

### Brèves

Changement du jour de chasse  
/ Vente d'un entrepôt / Fin du  
passeport été

## P 19

### Une cité dynamique

La Passiflore et Côté Patio  
changent de propriétaires  
Lavage de voiture avec un  
minimum d'eau

## P 20

### Au cœur des services

Le cottage fête ses 10 ans /  
Zérophyto pour préserver  
l'environnement /  
La bibliothèque reçoit  
des auteurs Vergézois

## P 22

### Côté Centre Social

Le Centre social fête ses 20 ans

## P 23

### Faites confiance à nos annonceurs

## P 25

### La Vie du Conseil Municipal

Expressions d'élus

## P 26 à 27

### Envies de sortir !

Le Mag N° 85 : Trimestriel édité par la Ville de Vergèze - Directrice de la publication : Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS - Commission communication : Frédérique MONIER - GILLES, Karine BOUSQUET, Malika CHENNAF, Pierre CHOURY, Benjamin NADAL, Isabelle DEBRIE, Renaud CROUZET, Philippe BARRAL - Comité de rédaction : Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Catherine MASSIP SEBAN, Céline ZUG, Nathalie SERRANO - © Photos : Ville de Vergèze, Clément Legrouit, istock.

Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme 

Vous retrouverez le bulletin dans votre boîte aux lettres chaque trimestre. Il est en dépôt dans tous les lieux d'accueil municipaux et également consultable sur le site internet de la ville [vergeze.fr](http://vergeze.fr)

# ÉDITO DU MAIRE

## Chères Vergézoises, chers Vergézois,

### L'été résonne avec vacances !

Un temps de retrouvailles, de pauses, de moments festifs. Et surtout bien-sûr le moment tant attendu des Vacances Scolaires. Bonnes Vacances aux enfants, à tous nos jeunes Vergézois, profitez de ces deux mois pour jouer, vous réunir, faire la fête, sans oublier évidemment quelques petites révisions. Félicitations à tous pour votre travail ainsi qu'aux nouveaux diplômés.

### Jeunes et dynamiques !

Merci à tous nos sportifs. Nos clubs se sont illustrés par de très bons résultats cette année, toutes disciplines confondues.

Des félicitations toutes particulières à l'équipe première d'Handball féminin pour son parcours et sa victoire qui lui permettent d'accéder à la nationale 3. Bravo les filles et merci.

Je tiens à saluer également notre Conseil municipal des jeunes qui vient d'accomplir une première année de mandat, riche en initiatives et projets. Enfin j'ai hâte de remettre les clés de la ville à la jeunesse officielle de la fête votive, « la relève ». Je sais pouvoir compter sur eux pour animer et faire briller la fête.

En ce début d'édito, je tenais à vous dire tout le plaisir et la chance que j'ai de côtoyer cette nouvelle génération ; leur enthousiasme, leurs projets, leurs exploits, leurs rires, leur impertinence nous font avancer, rejaillissent sur Vergèze et assurément font bouger la ville.

Notre ville se transforme, s'améliore, nous sommes entrés dans la phase opérationnelle des travaux. Je sais que c'est une période toujours difficile pour les habitants et les commerçants et je remercie tout particulièrement les riverains de la rue Neuve pour leur

patience et leur compréhension. La ville s'embellit, j'ai la ferme volonté de faire de Vergèze une cité moderne, confortable et adaptée aux enjeux de notre époque.

**L'été s'annonce chaud et sec, nous devons être prudents et responsables.** Le CCAS est à l'écoute, une attention toute particulière sera portée aux personnes âgées ou isolées en période de canicule.

Je compte sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour respecter au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux tant en ce qui concerne l'usage de l'eau que s'agissant des obligations en matière de débroussaillage afin de limiter le risque incendie qui s'est accru du fait de la sécheresse.

Nous sommes soucieux de l'environnement, tous nos projets tiennent compte du changement climatique, que ce soit par les choix de matériaux, la création d'îlots de fraîcheur ou l'option pour des énergies renouvelables chaque fois que cela est possible.

### L'été à Vergèze on sort !

Nous aurons le plaisir de nous croiser aux Vendredis de Vergèze ; ces rendez-vous conviviaux sont devenus incontournables.

Nous célébrerons notre fête Nationale, le 14 juillet, sur la place de la République ; au programme, bal populaire et repas citoyen. Vous ne verrez pas de feu d'artifice cette année, en cette période de sécheresse nous ne prendrons pas le risque de provoquer un incendie.

Je vous invite enfin à découvrir le programme de la fête votive ; vous



constaterez qu'il est très riche : des courses camarguaises de très bon niveau, des orchestres renommés...

La fête est le temps fort de l'année, nous la voulons entièrement gratuite et multigénérationnelle. Je vous invite tous à y participer.

Si ces mois d'été sont privilégiés pour nous rencontrer, le soir à la fraîche, sachez que nos services publics restent ouverts, les agents et les élus sont, comme tout le reste de l'année, disponibles pour vous recevoir et vous répondre.

*Bel été à toutes et à tous.*

Votre Maire et  
Conseillère Départementale  
Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Fortunat-Deschamps'.



## Le carnaval a coloré les rues de Vergèze

Organisé par l'APE-AEP, le carnaval a fait la joie des enfants qui ont défilé dans les rues de Vergèze. Au rythme d'une batucada, offerte par la municipalité, Monsieur Carnaval a pris feu dans les arènes après quoi les enfants étaient invités à déguster un goûter servi par les élus.



## L'expo des enfants

Les écoles maternelle et élémentaire ont travaillé un projet pédagogique commun sur le thème : « Tous ensemble avec nos différences ». Un sujet qui les a joliment inspiré et qui a fait l'objet d'une exposition dans les écoles et la bibliothèque. Pour donner une note musicale à cette soirée la municipalité a offert une déambulation des Mobil'hommes pour le plus grand plaisir de tous.

## Fête des écoles aux arènes

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire ont fait le show sur scène aux arènes. Ils ont fêté la fin de l'année scolaire avec des spectacles toujours sur le thème de la différence.



## Devoir de mémoire l'armistice célébrée



La cérémonie du 8 mai a été célébrée devant le monument aux morts en présence du Conseil Municipal, des anciens combattants, des représentants officiels et des Vergézois. Madame le Maire a rappelé que «nous sommes tous les artisans de la paix» et combien il est important de travailler ensemble pour la préserver. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un rafraîchissement à la population.

## Les collégiens Allemands font une halte en mairie

Dans le cadre du programme ERASMUS entre le collège de Vergèze et celui de Wetzlar en Allemagne, les correspondants ont fait un séjour chez leurs camarades Français.

À cette occasion Madame le Maire, entourée des élus et du Conseil Municipal des Jeunes, les a conviés en salle du conseil pour leur présenter un diaporama résumant le dynamisme culturel et sportif de la cité mais aussi sa politique en faveur du développement durable et environnemental. Un temps de partage qui perpétue l'amitié entre nos deux pays.



## La Vergézoise a trouvé son public



Les scolaires ont découvert le toril



Coup de barrière



Remise des trophées par les élus et le CMJ



Ambiance festive et musicale

La seconde édition de la Vergézoise s'est déroulée en avril et a ravi tous les amateurs de courses camarguaises et de soirées musicales festives. Une fête offerte et organisée par la municipalité, en partenariat avec les enfants de Vergèze. Un nouveau rendez-vous qui se pérennise et ouvre la saison des festivités dans la ville.

## Portes ouvertes au pays des tortues

L'association Tortues Passion a ouvert grand ses portes les 3 et 4 juin pour faire connaître ce lieu entièrement dédié aux tortues. Pas moins de 1 300 spécimens terrestres et aquatiques y coulent des jours heureux à l'abri de tous dangers. L'association avait invité les élus pour l'inauguration, Madame le Maire était présente pour rappeler le soutien de la commune et remercier les bénévoles.



Éliane Carrière, le président, Bernard Boussac et Madame le Maire

## 5 000 spectateurs ont assisté à la saison culturelle 22/23 !



Clôture en apothéose avec «Le siffleur» et une salle comble pour l'ovationner. Le public a été nombreux à chacun des spectacles programmés par la ville. Merci à toutes et tous pour votre curiosité, votre fidélité et votre esprit critique qui nous oblige à toujours plus d'exigence dans nos choix artistiques.



## Exposition collective de Moulins & Initiatives

La saison des expositions s'est terminée elle aussi avec l'association Moulins & Initiatives, le collectif de peintres a présenté ses travaux à la Capitelle. Les visiteurs sont venus nombreux lors du vernissage et ont apprécié la diversité des talents de nos artistes locaux.



### La Nationale 3 pour l'équipe féminine de Handball

L'explosion de joie qui a fait bondir les tribunes était à la hauteur de l'événement. L'équipe senior féminine de Handball monte en N3 avec un score de 31-22 au match retour contre Cahors. Un travail d'équipe pour ces Vergézoises dont le talent aurait pu les emmener vers d'autres horizons, mais elles ont fait le choix de relever le défi avec Aurélie Bourgoingt comme coach et Céline Reboul à la présidence. Deux ans d'une motivation sans faille, avec un gymnase inondé qui les prive d'entraînement à domicile. Un aléa de taille mais l'équipe est restée soudée et combative, elles n'ont rien lâché, chapeau bas mesdames !

### La Pétanque au féminin

Le championnat du Gard de pétanque en équipe triplettes féminines s'est déroulé au boulodrome de Vergèze. Matthieu Guirard président, de l'UCV boules, et son équipe de bénévoles ont accueillis 84 équipes motivées pour remporter le trophée. L'adjoint aux associations, Daniel Conrazier a remis le traditionnel bouquet de fleurs aux deux finalistes ravies de l'accueil qui leur a été réservé.



### Une pluie de médailles pour Gym'Art

Les gymnastes du club Gym'Art ont réussi la performance d'être quatre équipes qualifiées au Championnat de France. Une délégation Vergézoise bien représentée par 24 gymnastes, 2 entraîneurs et 2 juges unis pour ramener un grand nombre de médailles.

### Le trail de l'escargot pas vraiment au ralenti !

Après la 46<sup>e</sup> édition des foulées Perrier en février, organisées par l'ASSP, (Association Sportive Source Perrier Athlétisme) qui a attiré près de 350 coureurs et marcheurs le club a relancé les athlètes dans une version trail dit de l'escargot. Loin d'être à la vitesse du gastéropode les nombreux coureurs, selon la motivation, ont foulé un parcours exigeant de garrigue sur les 6-12 ou 20 km.



## Le Basket célèbre une victoire sur le fil

Oublié l'échec de dernière minute de 2022 face à St Gilles, cette fois l'équipe de Basket des seniors, entraînée par Hugo Selles, monte en prérotation. Un match disputé contre Pérols d'un score très serré, 67 à 65, dans une ambiance bouillonnante boostée par le soulagement d'avoir réussi ce challenge qui leur a demandé tant d'effort. Continuez sur cette dynamique Messieurs, Vergèze est avec vous !



## Le Hand à portée de poussette

Le club de Handball a répondu à l'appel à projet de la Fédération Française de Handball pour l'activité Baby Hand. Leur dossier ayant été retenu ils multiplient les interventions auprès du Relais d'Assistants Maternelles de Vergèze. Cette sensibilisation chez les plus petits assure de beaux jours aux Handball.

## Un baby-foot contre une bâche

Le club participe depuis 2 ans aux actions #marquerdemain, organisées par la ligue de football Occitanie. Une sensibilisation qui met en avant les valeurs du club : tolérance, respect et fair-play... Cette 2<sup>e</sup> édition avait pour thème Stop aux Incivilités, le club par son engagement et à l'aide de sa bâche, a remporté le prix du lauréat du District Gard Lozère. La récompense est de taille puisqu'ils ont reçu un baby-foot ! Bravo à eux.





# ZOOM SUR LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

## LA RUE NEUVE POURSUIT SA RÉNOVATION



Commencé en septembre 2022, le chantier de rénovation de la rue neuve initié avec la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, et la réalisation d'un nouveau réseau d'écoulement des eaux pluviales, vient d'entrer dans une étape décisive :

> **La réfection de la chaussée et la création d'une belle allée piétonne végétalisée** de 3 mètres de large, qui permettra une circulation plus conviviale et plus fonctionnelle pour les piétons, en même temps qu'un verdissement et un rafraîchissement de l'ambiance de la rue. En raison des réseaux souterrains existants, la végétalisation ne pourra pas se faire par la plantation d'arbres, mais plutôt par la plantation d'arbustes et autres plantes méditerranéennes.

L'objectif est de mettre en valeur l'image « d'entrée de ville » au niveau de la gare de Vergèze, et de tracer un trait d'union convivial et écologique entre la gare et le cœur de ville. Le réaménagement de la rue neuve doit ainsi être le **point de départ du projet de revalorisation et de renaturation du centre-ville.**

**Un grand merci à vous tous et surtout aux habitants et usagers quotidiens de la rue Neuve pour leur patience et leur compréhension !**

Les travaux de voirie et de végétalisation se dérouleront en plusieurs phases jusqu'au dernier trimestre 2023 :

- **1<sup>re</sup> phase : entre la rue Victor Hugo et la rue du Soleil Couchant jusqu'à fin juin**
- **2<sup>e</sup> phase : entre la rue du Soleil Couchant et la rue de la République de juillet à août**
- **3<sup>e</sup> phase : entre le plan Nourrit et la rue de la République de septembre à octobre.**

Les plantations, quant à elles, sont prévues au cours du dernier trimestre 2023.

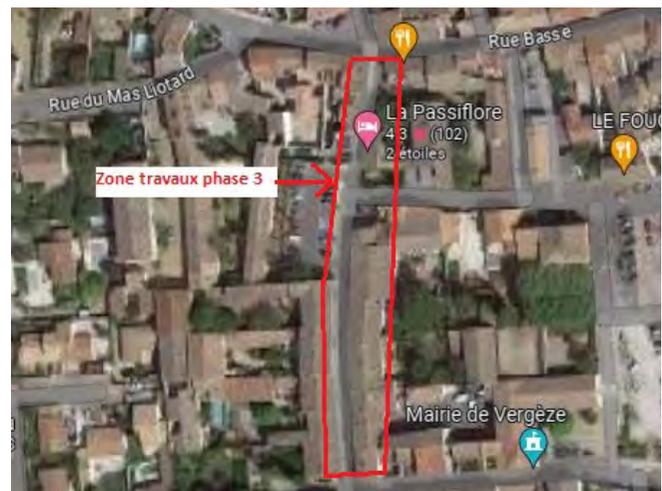
Les riverains de la rue Neuve conservent bien-sûr un accès à leurs résidences pendant toute l'opération et seront préalablement informés par l'entreprise Eurovia des horaires ponctuellement impraticables.

À l'heure où vous lirez ces lignes, le chantier devrait aborder sa phase 2. Les sens de circulation et les déviations pour rejoindre le centre-ville, différents selon les phases de chantier, seront mis en ligne sur le site de la ville.

À terme, lorsque l'opération sera complètement terminée, le tronçon nord de la rue neuve sera placé en sens unique descendant, du plan Nourrit jusqu'à l'intersection de la rue de la République.



Une réunion a été organisée pour les riverains afin qu'ils prennent connaissance de la suite du chantier. La présentation a été faite par un technicien du bureau d'étude RCI, les personnes présentes ont pu l'interroger et avoir une vision plus précise de la réalisation finale de leur rue. Bien qu'impatients, les riverains apprécieront cet embellissement qui sera une entrée de ville plus attrayante.



# LE CHANTIER DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DÉMARRE

---

**Les travaux du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) à l'ouest de la gare sur le site de Quiquillon vont enfin démarrer. Après des années d'études et de concertations de toutes natures avec de nombreux partenaires, la première pierre de ce projet majeur pour le territoire sera posée en présence de Madame la Préfète du Gard le 12 juillet 2023.**

---

Porté par la communauté de communes Rhône Vistre Vidourle depuis 2018, le projet a été confié au cabinet d'architectes Bruno REMOUE qui a veillé à respecter les attentes du Comité de Pilotage auquel la commune a activement participé :

- ▶ Le site comptera 329 places de stationnement dont 85 au sol et 244 en silo (sur 3 niveaux), contre environ 180 aujourd'hui pour le parking actuel, et un dispositif d'abri vélos (36 places). 4 emplacements seront destinés aux recharges des véhicules électriques.
- ▶ Il comporte une gare routière et prévoit un système de circulation dédié aux bus (3 quais).
- ▶ Concernant les cheminements entre le parking et le quai de la gare, un mail piéton et vélos doit relier le passage sous l'ouvrage d'art vers le quai de la gare.
- ▶ L'ouvrage construit en étage comportera des capteurs photovoltaïques (sur plus de 1000 m<sup>2</sup>) afin de répondre au Plan Climat communautaire (PCAET) ainsi qu'aux exigences de la Loi d'orientation des Mobilités.
- ▶ Des toilettes publiques ainsi qu'un système de contrôle d'accès et de vidéo-surveillance sont prévus pour un meilleur confort des usagers.
- ▶ Pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux deux quais de la gare, des ascenseurs seront installés de part et d'autre de la voie ferrée au niveau du pont.
- ▶ Une zone de dépose minute sera créée au sud-est de la gare avec des places dites de courte durée, des places pour les motos et des places pour les vélos.
- ▶ Un bassin de rétention des eaux pluviales de plus de 1000m<sup>3</sup> sera aménagé.
- ▶ Environ 1700 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés viendront égayer et rafraîchir le site pour un meilleur confort des usagers.

## CALENDRIER DU CHANTIER

Le chantier devrait durer une année (13 mois), de l'été 2023 à l'été 2024, période pendant laquelle le site sera presque entièrement fermé au stationnement.

Des déviations seront mises en place pendant toute la durée du chantier pour permettre aux usagers habituels du parking de Quiquillon de rejoindre les parkings de Vergèze Espace rue Victor Hugo et rue du charron. La SNCF communiquera également pour diriger les usagers des communes voisines vers la gare de Lunel.

## UNE VOIE D'ACCÈS DÉDIÉE

Sensible aux enjeux d'un tel projet en termes de transition écologique dans la mesure où il permettra de promouvoir les transports en commun, la commune a cédé à la communauté de communes les terrains communaux à l'euro symbolique.

À la demande de l'équipe municipale, une voie d'accès dédiée à ce nouvel ouvrage sera à terme réalisée, afin de fluidifier les conditions de circulation et de répartir les flux.

Portée et financée par la communauté de communes, cette nouvelle voie fait actuellement l'objet d'une étude de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une commission présidée par Madame le Maire de Vergèze, vice-présidente chargée des mobilités, et sera construite le long de la future digue.

Un article lui sera consacré dans le Mag dès que son tracé et ses modalités précises auront été étudiés.

**FINANCEMENT DE L'OPÉRATION**

Évalué à un total de **7,2 millions d'€ HT** (études et travaux compris), le financement du projet sera réparti entre 5 financeurs :



**39%**  
(2,8 millions d'€)  
la communauté  
de communes



**32%**  
(2,36 millions d'€)  
la Région Occitanie



**11%**  
(800 000 €)  
l'agence  
de financement  
des infrastructures  
de transport  
de France



**10,4%**  
(700 000 €)  
l'État



**6,5%**  
(475 000 €)  
le Département  
du Gard



**MAITRE D'OUVRAGE PARTENAIRES**



**MAITRE D'OEUVRE**



**ENTREPRISES**





# OMBRIÈRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES



Dans le cadre de sa politique de développement durable et de sobriété énergétique, la commune a initié plusieurs opérations d'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

- ▶ **En toiture, sur certains bâtiments publics** (projet en cours d'études), avec un objectif d'autoconsommation collective permettant de faire baisser la facture d'électricité de la commune de l'ordre de 30% ;
- ▶ **Sous la forme d'ombrières notamment sur des aires de stationnement ou des infrastructures sportives**, permettant de contribuer à la production d'énergie renouvelable tout en apportant de l'ombre aux usagers.

Pour mettre en œuvre son projet d'ombrières, la commune a procédé par étapes :

- ▶ En choisissant tout d'abord les sites les plus adaptés à l'accueil de ces installations : **le Parking du stade Diagana, les stades Multisports, le parking de l'école maternelle, et le parking des lacs de Vergèze.**
- ▶ Puis en organisant une mise en concurrence dans le respect de la réglementation qui prévoit que les occupations domaniales, lorsqu'elles concernent l'exercice d'une activité économique, sont soumises à procédure de transparence et de mise en concurrence.

Au terme de cette procédure, la **société Ombrières d'Occitanie** a été la seule à déposer une offre pour construire et exploiter des centrales photovoltaïques sur les sites proposés, pour une superficie totale d'environ 7000 m<sup>2</sup>.

C'est donc avec cette société spécialiste du déploiement de petites ombrières et partenaire de l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) Occitanie, que la commune a décidé de conclure un bail emphytéotique administratif d'une durée de 30 ans.

Dans ce cadre la société prendra en charge tout l'opération (permis de construire, construction et exploitation, maintenance), et produira de l'électricité pour une puissance indicative de 1 436 MWh, soit **une production annuelle totale estimée à 1903 MWh équivalent à la consommation électrique d'environ 650 habitants.**

*Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2024 et les centrales photovoltaïques entrer en fonction, après accord d'ENEDIS, avant la fin de l'année 2024.*

*L'opération est entièrement gagnante pour la commune et ses habitants, dans la mesure où elle permettra de participer à la production d'énergie décarbonée et renouvelable sans engendrer de dépenses publiques, et où elle apportera de l'ombre aux usagers des équipements sportifs et des écoles, ainsi qu'aux visiteurs du site des lacs de Vergèze.*

Par ailleurs, la somme de 65 000 euros (plutôt que 4 300 € / an pendant 30 ans) payée par la société bénéficiaire du bail permettra de participer au financement de l'investissement que souhaite porter la commune parallèlement : l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école élémentaire en autoconsommation collective. Mais ce projet encore en phase d'étude, fera l'objet d'une communication dans un prochain magazine ...

## Salon de la nature et de la pêche autour des lacs de Vergèze



Le paddle a été une activité très prisée



Les pêcheurs ont partagé leur passion



Mathéo Cassese a capturé avec bravoure  
une silure de belle taille

La Fédération de Pêche du Gard, avec le soutien de la municipalité, a organisé le 1<sup>er</sup> salon de la nature et de la pêche aux lacs de Vergèze. Le public s'est initié aux différents modes de pêches existants (à la mouche, au coup ...), s'est instruit lors des conférences ou encore s'est essayé au paddle. Une journée placée sous le signe de l'échange et du divertissement avec la nature en toile fond. Ils ont aussi rencontré les bénévoles de la société de chasse "l'Avenir", installée dans notre commune, et ont découvert leurs pratiques engagées pour la préservation de la biodiversité et la régulation de la faune animale.

Cette manifestation a démontré l'intérêt du public pour un site naturel qui accueillera une base de loisirs avec des jeux, une zone de baignade, un parking ombragé... et bien d'autres divertissements auxquels travaillent l'équipe municipale.



# LE BON USAGE DE L'EAU ENSEMBLE PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

**Les bons gestes pour préserver nos ressources en eau sont devenus l'affaire de toutes et tous.**

**SÉCHERESSE**  
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

**USAGE DOMESTIQUE**

Éviter de laisser couler l'eau

Limiter les arrosages des jardins

Utiliser les appareils de lavage à plein

Installer des équipements économes en eau

**COLLECTIVITÉS**

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

**INDUSTRIE**

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

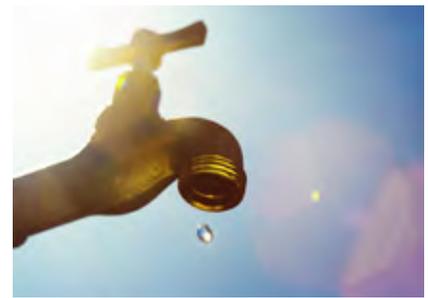
**AGRICULTURE**

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

L'été est assurément la saison où la pénurie d'eau est la plus visible bien que ce soit un problème qui ne connaît pas les saisons ! Le réchauffement climatique n'est pas un phénomène ponctuel, il agit dangereusement sur nos ressources d'eau, la Terre se compose à 70% d'eau, réparties à plus de 97% d'eau salée et moins de 3 % d'eau douce plus ou moins accessible. Tous ensemble préservons cette ressource vitale pour notre écosystème, économisons l'eau.

**Nous pouvons tous agir à notre niveau :**

- ▶ Vérifier et réparer les fuites
- ▶ Prendre des douches plutôt que des bains



- ▶ Éviter de laisser couler l'eau
- ▶ Utiliser les appareils de lavage plein
- ▶ Installer un récupérateur d'eau pour ceux qui ont un jardin
- ▶ Favoriser les plantations peu gourmandes en eau

## ... ALABRI DES INONDATIONS ...



Les riverains qui résident en zone inondable ont été conviés à une réunion d'information sur le dispositif ALABRI. Plus d'une soixantaine de riverains étaient présents pour s'informer. ALABRI est un dispositif permettant la réduction de la vulnérabilité de l'habitat face aux inondations. Ce dispositif d'accompagnement collectif gratuit consiste à mettre à disposition des particuliers une équipe de professionnels chargée :

- ▶ D'évaluer le degré de vulnérabilité des logements et de proposer les mesures d'adaptation au travers d'un diagnostic personnalisé du logement.
- ▶ D'aider les particuliers au montage et suivi des dossiers de subventions jusqu'au paiement.

La réunion a satisfait l'assemblée qui a eu les réponses à ses nombreuses questions.

Renseignements et inscriptions : 09 74 76 93 52

Mail : [alabri@orgapi.com](mailto:alabri@orgapi.com) - Site [www.orgapi.com/alabri](http://www.orgapi.com/alabri)

# ATTENTION AU FEU !



**Forêts, espaces naturels : face à un feu, la France est vulnérable et notre département tout particulièrement avec ses pinèdes et ses essences inflammables.**



Les incendies ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage. L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies – 90% des départs de feu – que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbe-

cues ou feux de camps). La majorité de ces feux sont dus à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Ils pourraient donc être évités en ayant les bons réflexes au quotidien. Soyons vigilants et adoptons ensemble les bons comportements.

## CANICULE : SOYONS VIGILANTS

Dans le cadre de la prévention des risques liés entre autres à la canicule, le CCAS a pour obligation de recenser les personnes vulnérables du territoire. Ce registre nominatif est utilisé pour la mise en place d'une veille sociale avec le contact régulier des personnes y figurant.

Conformément à l'article R.12-3 du Code de l'Action sociale et des familles, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent y être inscrites :

- ▶ Les personnes âgées de 65 ans et plus
- ▶ Les personnes âgées de 60 ans déclarées inaptes au travail
- ▶ Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II ou d'une pension d'invalidité servie au titre



d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidités et des victimes de la guerre

La demande d'inscription peut être faite à tout moment par la personne concernée ou son représentant légal par le biais d'un formulaire disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

**Renseignements au CCAS,**  
Tél : 04 66 35 80 12 / 04 66 35 80 00  
2, rue de la République 30310 Vergèze

**Soyons vigilants avec nos seniors fragilisés par l'isolement ou la forte chaleur en été.**  
**N'hésitez pas à les signaler auprès des agents de la mairie.**

## LES CHASSEURS FONT UNE PAUSE LE JOUR DES ENFANTS

La société de Chasse « l'Avenir » a pris l'initiative de changer son jour de chasse dans la commune. Dans un souci de préserver la tranquillité et la sécurité des promeneurs les chasseurs troquent le mercredi contre le jeudi. Tout en respectant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse par décret départemental, les chasseurs sont autorisés à choisir leur jour de chasse

sur leur territoire. Après avoir réuni ses adhérents l'association a privilégié un jour de la semaine pour que les familles puissent profiter de la nature sans crainte de se retrouver trop près d'un terrain de chasse. Merci aux chasseurs pour ce geste citoyen.

## REVITALISATION DU CENTRE-VILLE LA COMMUNE VEND UNE REMISE DÉSAFFECTÉE



La ville vend un bien immobilier par l'intermédiaire d'Agorastore, une ancienne remise située en bas de la place de la République. Une belle opportunité d'investissement pour un prix initial de 150 000 € aux enchères avec une surface de plancher de 409 m<sup>2</sup>. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour participer à la vente après inscription (obligatoire) sur le site de l'agence.

Cahier des charges : des commerces au rez de chaussée et des logements à l'étage.

[www.agorastore.fr](http://www.agorastore.fr)

## HOMMAGE À MAURICE TRINTIGNANT APPEL AUX COLLECTIONNEURS !

En partenariat avec Morgan Trintignant et Bouillens de culture, dans le cadre de la Fête de la Science et du Sport, la ville prépare une exposition en l'honneur de Maurice Trintignant, figure emblématique de la course automobile, viticulteur et Maire de Vergèze (1959 - 1964). Afin de transmettre au public les multiples facettes de ce vergézois, vous pouvez nous aider : photos, lettres, dédicaces, témoignages, anecdotes, objets... Confiez-les nous pour dévoiler l'homme Trintignant.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre : portez vos documents en Mairie, au service culturel, pour photo et numérisation : 04 66 35 80 34 ;

[culture.communication@vergeze.fr](mailto:culture.communication@vergeze.fr)

### AVIS À TOUS LES BRICOLEURS INTRÉPIDES !

Le 15 octobre aura lieu la première course de caisses à savon ! Une épreuve co-organisée par les associations Bouillens de culture, Cap Vergèze et Sport évasion Vergèze avec le soutien de la fédération des caisses à savon (comité Gard Lozère) et de la ville. Alors à vos outils et laissez libre cours à votre imagination ! Règlement, informations et bulletin d'inscription sur la page FB : Caisses Savon Vergèze.

## FIN DU PASSEPORT ÉTÉ

Au regard des demandes exponentielles des communes rattachées à l'agglomération Nîmes Métropoles et du nécessaire recentrage en termes de cohérence de politique jeunesse de territoire, la ville de Nîmes, porteuse de l'action « Passeport Été » est contrainte de limiter l'accès et l'adhésion au dispositif aux seules communes de l'agglomération.

Aussi, après deux années de franc succès auprès des jeunes Vergézois, la commune ne pourra malheureusement plus bénéficier du « Passeport Été » en 2023.

## Nouveaux sourires à la Passiflore

Quand on pousse la porte de la Passiflore, c'est un havre de paix à ciel ouvert qui se dévoile.

Quand Valérie et Michel Coudougnès vous accueillent, avec ce sourire chaleureux qui ne les quitte plus, on sait que c'est le bon endroit pour faire une pause. Après 20 ans dans l'industrie Michel amorce une reconversion professionnelle en reprenant l'hôtel « La Passiflore ».

Un lieu unique dans la ville avec ses 10 chambres, sa salle de restauration, son jardin et une salle consacrée aux réunions. À ses côtés, son épouse Valérie, pour lui prêter main forte. Un rêve d'enfant pour cette Vergézoise qui a su convaincre son

mari Pyrénéen, « c'est un coup de cœur, celui que nous cherchions tous les deux ». Ensemble ils aiment recevoir, « on ne se voyait pas sans être au contact des gens et quoi de mieux qu'un tel lieu pour les recevoir ! »

À partir du 30 juin, les Vergézois vont pouvoir se réapproprier le lieu en soirée, en dégustant quelques tapas et en partageant un verre dans une ambiance conviviale et amicale.

**La Passiflore**  
**1 rue Neuve**  
**Tél : 04 66 35 00 00**  
**contact@lapassiflore.com**



## Changement de propriétaire « Côté Patio »



Annelise et Guy Ferrandis ont fait de leur restaurant une institution durant 17 ans et se tournent à présent vers d'autres projets.

Ils ont remis les clés de ce petit coin de paradis à Nadège Bonnet. L'Orangeoise a adopté le Gard il y a plus de 10 ans lorsqu'elle a pris un poste de chargée de clientèle chez Royal Canin « avant d'arriver à ce poste j'ai fait beaucoup de service lors d'évènements tels que les chorégies d'Orange ou encore des saisons à la montagne. J'ai toujours apprécié d'être en salle, j'aime l'ambiance conviviale qu'il y a dans ce restaurant

que j'ai connu en étant une fidèle cliente ». Son souhait est de rester dans la continuité, pour ça elle peut compter sur le chef cuisinier qui reste à ses côtés mais aussi Guy qui va l'accompagner jusqu'à la fin de l'année « c'est un soutien précieux, je suis à présent impatiente et ravie d'accueillir les clients ».

**Côté Patio - 52, rue du Temple**  
**Tél : 04 66 53 36 62**  
**Ouvert du mardi au samedi**  
**de 12h à 14h et de 19h30 à 22**  
**(sauf samedi midi) - Fermé le**  
**dimanche et le lundi**

## Moins d'eau pour une voiture plus propre

Louis Hourcade se lance dans un projet d'entrepreneuriat novateur et éco-responsable. Le jeune homme de 24 ans a été gendarme durant trois ans et se lance à présent dans une activité professionnelle indépendante. En devenant franchisé de la société Cosméti Car, il peut à la fois manager des équipes, démarcher de nouveaux clients et surtout il est au contact des voitures, sa grande passion d'enfance : « j'ai toujours aimé les voitures, je suis aussi conscient des enjeux écologiques qui nous obligent à changer nos comportements,

aujourd'hui avoir une voiture rutilante sur laquelle on a déversé 250 litres d'eau potable n'est plus possible ». Il propose le nettoyage des véhicules alliant des produits bio dégradables contenant un minimum d'eau et le lavage à la main. La solution pour une voiture comme neuve sans appauvrir nos ressources naturelles, devenues si précieuses.

**Infos : 07.48.16.52.02 ou**  
**04.48.06.03.02**  
**Mail : louis.hourcade@cosmeticar.fr**



# PETIT ÉCRIN DE VERDURE LE PARC DU COTTAGE FÊTE SES 10 ANS

**Lieu de promenade pour les uns et de repos pour les autres, le parc du Cottage fait la fierté de la commune.**

Inauguré le 5 avril 2013 le parc du Cottage célèbre 10 ans de transformation et d'embellissement. Pour entretenir cet écrin de verdure, les Espaces Verts lui apportent une attention toute particulière. Il est un atout considérable pour le maintien des deux fleurs du label « villes et villages fleuris » de la commune. La préservation du site se porte en premier lieu sur sa propreté : toilettes nettoyées, poubelles vidées, débris ramassés .... Une activité exponentielle que les services renouvellent tous les jours !

Les plantations sont avant tout liées à la pollinisation, les graines sont ramassées et stockées afin d'assurer les besoins supplémentaires d'une année sur l'autre, les essences qui se trouvent dans le parc sont adaptées au climat méditerranéen : résistantes et peu gourmandes en eau. La jolie fontaine décoration en céramique sert aussi de réservoir d'eau aux oiseaux, tandis que l'arrosage vient du canal tout proche avec une eau non-potable. Quant au fauchage, il est



volontairement tardif afin de préserver la biodiversité qui ne souffre pas de produits toxiques puisque la ville a fait le choix du zéro phyto.

## ZÉRO PHYTO RAPPEL

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017 une loi interdisait l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Bien avant son application en 2020, la municipalité avait fait le choix d'une utilisation raisonnée. Cette sensibilité à la pollution est une préoccupation municipale qui ne faillit pas, avec 65 km de voie publique à entretenir les services ne connaissent pas de temps mort.

Bien avant la date butoir imposée par la législation, la ville avait anticipé et renforcé son dispositif, commençant par un désherbage sélectif et agissant principalement sur les terrains de sport, la voirie et le cimetière à l'automne et au printemps. Toutefois, les temps de pause sont de plus en plus courts pour la repousse, à certains endroits l'herbe repousse de 4 cm par jour !



**Il faut donc changer le regard que l'on porte sur nos villes en s'habituant à la présence des herbes qui contrairement aux idées reçues ne sont pas "mauvaises".**

Faites confiance aux agents qui connaissent les plus urticantes et en font leur priorité quand ils fauchent. Deux techniques sont appliquées à Vergèze :

### > LES TECHNIQUES PRÉVENTIVES

- ▶ Le paillage par différents matériaux
- ▶ La végétalisation par des plantes couvre-sol ou la végétation spontanée
- ▶ Le développement des organismes auxiliaires souhaités
- ▶ Les prairies fleuries et fauches tardives
- ▶ Le réaménagement des espaces plantés et des espaces en gestion
- ▶ La désimperméabilisation des sols
- ▶ L'écopâturage...

### > LES TECHNIQUES CURATIVES

Les techniques alternatives curatives ont pour objectif d'éliminer les végétaux indésirables dont la pousse n'a pu être empêchée par des techniques préventives.

- ▶ Désherbage mécanique (balayage, binette, fauchage, brossage)
- ▶ Désherbage thermique (eau chaude, mousse, gaz, vapeur)



# DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

## Troc et Auteurs pour la fin de saison.

La bibliothèque a clos sa saison avec le Troc aux Livres samedi 10 juin qui rencontre toujours un grand succès. La matinée s'est déroulée en présence de Pierre Arnaud et Pierre Valette, deux auteurs locaux, venus présenter leur dernière publication, à cette occasion ils ont fait une séance de dédicace.

Pour ceux qui ont manqué ce rendez-vous pas de panique d'autres auront lieu **mardi 10 et samedi 28 octobre**.

### POCHETTES-SURPRISE POUR LES ADULTES

- ▶ Cet été, retrouvez une sélection de romans de détente parmi les nouveautés. Une pochette par lecteur, prêtée en plus du quota habituel. Nous rappelons que les ouvrages contenus dans les pochettes-surprise doivent être rendus comme tout autre emprunt.

### FERMETURES ESTIVALES

- **Vendredi 14 et samedi 15 juillet.**
- **Du mardi 15 au mercredi 23 août.**
- **Reprise le jeudi 24 août.**

À noter : la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels pendant l'été.



### COUPS DE CŒUR LECTURE

#### *Un vrai dépaysement,* de Clément Bénech



En quête d'un nouveau rapport au savoir, un jeune professeur anticonformiste a comme désir le plus profond de stimuler l'attention et la curiosité des élèves à travers des méthodes d'enseignement révolutionnaires. Ce bordelais avait postulé en Guyane, il est affecté dans une école de village au fin fond de l'Auvergne... Un roman résolument drôle et fin, à l'écriture fluide et rythmée.

#### *Unabri de fortune,* d'Agnès Ledig



Capucine et Adrien se sont construit un petit havre de paix au milieu de la nature, proches de la forêt avec quelques animaux, (vache, poules, abeilles, chèvres) et leur potager.

Ils vont accueillir pendant quelques jours, Clémence, jeune fille fragile qui a un problème de taille, entre autre, avec la nourriture. Karine qui s'est éloignée de son boulot, de ses collègues mais pas de tous les hommes. Rémy qui sort de prison. Chacun va garder ses secrets dans un premier temps.

Jusqu'au jour où Karine et Rémy vont faire une découverte qui va secouer l'ensemble des protagonistes de l'histoire. Avec l'écriture qu'on lui connaît, Agnès Ledig dépeint des personnages abîmés par la vie qui vont se reconstruire grâce aux bienfaits de la nature et aussi, en se tournant les uns vers les autres.



**Les  
Oliviers**  
Pompes funèbres

---

06 26 35 20 22 - 06 26 49 40 36  
6, Plan Nourrit 30310 Vergèze  
sylvain.rosier@pompes-funebres-lesoliviers.fr

 24h/24 - 7J/7

# LE CENTRE SOCIAL FÊTE SES 20 ANS



**Créé il y a 20 ans pour répondre aux besoins des habitants par un projet social et collectif, le Centre Socioculturel a fêté son anniversaire.**



« Vous étiez tous invités à l'anniversaire, vous avez eu le plaisir de vous retrouver et de partager 20 ans de souvenirs. » C'est avec ses mots chaleureux que Madame le Maire a accueilli le public :

Ce lieu répondait alors aux besoins des habitants en matière de social et de lien social par un projet collectif fait pour et par les habitants. Il est devenu un pilier important de la vie de la commune, Il offre aujourd'hui un éventail de services et d'ateliers essentiels qui aident et accompagnent les adhérents dans leur épanouissement et leur vie quotidienne. Je tiens à remercier ici toutes les personnes

qui ont travaillé sans relâche et avec passion au fil des ans pour créer, faire fonctionner et faire évoluer ce lieu de vie... Un véritable exemple de l'esprit collectif généreux et citoyen de Vergèze. Il rayonne tel un phare sur l'ensemble du territoire communautaire... En ce qui concerne l'avenir, nous avons encore beaucoup de choses à accomplir. Nous sommes au travail, nos objectifs sont ambitieux et notre politique sociale est exigeante » a conclu la première magistrate avant d'inviter tout le monde à célébrer cette journée de fête.

**Daniel CONRAZIER succède à Benjamin NADAL au Conseil d'Administration du CCAS, il est à présent membre du Conseil d'Administration.**

## Votre avis nous intéresse !

Un questionnaire est joint à votre magazine, afin que le Centre Socioculturel Marcel Pagnol soit au plus près de vos attentes. Merci de le compléter et de le retourner en mairie, à la bibliothèque ou directement au Centre Socioculturel.

## SORTIE CULTURELLE

**Le vendredi 21 juillet, sortie festival d'Avignon RDV au centre socioculturel à 12h, retour prévu à 23h. Au programme 2 spectacles.**

**Tarifs :**

- 15€ pour les adultes
- 10€ pour les enfants (moins de 14 ans)

**Sur inscription avant le 10 juillet à l'accueil.**

**Portes ouvertes**

**le 26 août de 9h30 à 13h**

**Fermeture du centre social le 28 juillet jusqu'au 21 août**

## LA SAISON SE TERMINE... LES DERNIERS ATELIERS

### JUILLET

► Ateliers gym douce le mardi 11 juillet matin, les jeudis 06 et 13 juillet au matin

► Atelier jardin'âge le jeudi 13 juillet au matin et les vendredis 21 et 28 au matin

► Les dernières séances de l'atelier mémoire le jeudi 6 juillet au matin et le vendredi 7 juillet au matin

FAITES CONFIANCE  
À VOS ANNONCEURS



**VERGÈZE**

**la fibre à petit prix** | **17€99 /mois**  
pendant 12 mois puis 31,99€/mois<sup>(1)</sup>.

en boutique | 3106 appel gratuit | bouyguetelecom.fr

(1) Offre Bbox Fit valable à partir du 12/04/2023 pour toute première souscription sous réserve d'éligibilité en zone fibre jusqu'au domicile et de raccordement. Engagement 1 an. Frais de mise en service : 48 € ; frais de résiliation : 59 €. Voir conditions sur bouyguetelecom.fr. Réalisation : Elsa Bordes Graphiste - Entrepreneur individuel - Bouygues Telecom - 37-39 rue Boissière - 75116 Paris - SA au capital de 929 207 595,48 € - RCS Paris 397 480 930.

Jean-Charles Valladier  
**CLIMATISATION / CHAUFFAGE**  
**VENTE • MAINTENANCE**  
**DÉPANNAGE**



**06 08 152 270**  
188, rue du Grès  
30310 VERGÈZE  
jean-charles.valladier@orange.fr

Avenue du Levant - 30310 VERGÈZE

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR  
FACADE NEUVE  
RAVALEMENT EN MACONNERIE  
PEINTURE EXTERIEURE  
ENDUITS MATRICÉS  
PLAQUAGE EXTERIEUR  
RETEVEMENT PISCINE



 **ERI FAÇADES**

06 12 04 05 67 - 09 54 35 83 28  
www.eri-facade-nimes.fr

## Pompes Funèbres et Marbrerie CAMARGUAISES

**VERGÈZE**  
4 CHEMIN DES 4 VENTS  
**04 66 35 03 61**

pompes-funebres-camarguaises.fr



**OBSÈQUES**  
**CONTRATS OBSÈQUES**  
**MARBRERIE**



Habz. 20-30-0030

## LE MAGAZINE MUNICIPAL, VOTRE VITRINE !

Faites-vous mieux connaître, Communiquez ! Que vous soyez, commerçant, artisan, profession libérale ou entrepreneur, le magazine municipal de Vergèze vous ouvre ses colonnes. Profitez-en pour offrir de la visibilité à votre activité, promotions, actions commerciales ou tout simplement un rappel de votre présence aux vergèzois.

**RENSEIGNEMENTS : Service Communication**  
**culture.communication@vergeze.fr / 04 66 35 80 39 / 04 66 35 80 08**

Bon de commande à télécharger : **vergeze.fr**

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 23/03/2023

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE PERSONNEL

- 01 > Création d'emplois de contractuels de droit public pour le renfort saisonnier du CTM

#### FINANCES

- 02 > Attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2023  
03 > Convention avec l'association Gym'art  
04 > Convention avec l'association EPV  
05 > Attribution de la subvention 2023 et d'une avance de trésorerie au CCAS  
06 > Approbation du compte de gestion de la commune 2022  
07 > Approbation du compte administratif de la commune 2022  
08 > Affectation du résultat 2022  
09 > Vote des taux de fiscalité locale 2023  
10 > Adoption du budget primitif 2023 de la commune  
11 > Approbation du compte de gestion 2022 du budget de gestion de l'eau brute  
12 > Approbation du compte administratif 2022 du budget de gestion de l'eau brute  
13 > Affectation du résultat 2022 du budget de gestion de l'eau brute  
14 > Adoption du budget 2023 du service de gestion de l'eau brute

#### ENFANCE JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES

- 15 > Attribution du forfait communal de fonctionnement 2023 à l'école privée La Sarrazine, au titre des élèves des classes élémentaires  
16 > Attribution du forfait communal de fonctionnement 2023 à l'école privée La Sarrazine, au titre des élèves des « classes préélémentaires » (maternelles)

#### VIE ASSOCIATIVE

- 17 > Convention avec l'association Bouillens de culture pour la mise à disposition gratuite de la guinguette du parc du Cottage à l'occasion d'un brunch musical le 26 mars 2023  
18 > Convention avec l'association des parents d'élèves et amis de l'école publique (APE-AEP) pour l'occupation des arènes et du parvis des arènes le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à l'occasion du carnaval

#### VOIRIE

- 19 > Projet de requalification et végétalisation de la rue neuve – Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Contrat Territorial 2023

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 20 > Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public dans le cadre du CPE sur la période 2023-2026 – Demande de financement au titre du Fonds vert  
21 > Renouvellement du programme WATTY - Avenant à la convention de partenariat avec le SMEG 30 et la société Eco CO2 pour la sensibilisation des élèves à la transition écologique

#### SPORT

- 22 > Approbation du projet de zone de glisse urbaine (projets de skate park et pumptrack) – Plan de financement et demandes de subventions auprès du Département et de la Région

### SÉANCE DU 20/04/2023

#### URBANISME

- 01 > Révision du Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation et Arrêt du projet avant enquête publique  
02 > Convention annuelle avec l'Agence d'urbanisme de la région nîmoise et alsésienne

#### CULTURE

- 03 > Vœu de soutien à la candidature de la maison carrée au patrimoine mondial de l'unesco  
04 > Convention avec la société ammareal

#### ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

- 05 > Nouvelle Convention de partenariat conclue avec la Fédération de pêche du Gard  
06 > Convention avec la société NESTLE Waters Supply Sud pour la mise à disposition gratuite du domaine public dans le cadre de l'organisation d'une campagne de collecte de déchets chimiques  
07 > Renouvellement de la convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la capture et la stérilisation de chats libres

#### DÉVELOPPEMENT DURABLE - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- 08 > Projet d'ombrières photovoltaïques – Bail emphytéotique avec la société Ombrières d'Occitanie

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 09 > Tarif d'occupation du domaine public pour un foodtruck hors marché – Modification de la délibération tarifaire

#### VIE ASSOCIATIVE

- 10 > Convention avec le club de Tai chi chuan pour la mise à disposition gratuite du gymnase de l'école Jean Macé le samedi matin  
11 > Convention avec Gard O Foot pour l'occupation gratuite des installations sportives à l'occasion de l'organisation d'un stage de football  
12 > Convention avec Terre des Enfants pour

l'organisation des « Relais du cœur »

- 15 > Convention de mise à disposition du boulodrome à titre gratuit pour l'organisation d'une journée familiale pétanque par l'association Sport Evasion Vergèze

#### AFFAIRES SCOLAIRES

- 13 > Convention avec l'école maternelle pour l'occupation du stade Diagona à l'occasion de l'organisation de Mini-Olympiades  
14 > Convention de mise à disposition gratuite des installations sportives pour l'organisation de l'action « parenthèse enchantée » par le collège La Garriguette

### SÉANCE DU 23/05/2023

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE PERSONNEL

- 01 > Nouveau membre élu au Conseil d'administration du CCAS à la suite de la démission d'un membre  
02 > Modification du tableau des effectifs  
03 > Action sociale en faveur du personnel et politique culturelle

#### FINANCES - TRANSACTIONS

- 04 > Convention avec la société NESTLE WATERS Supply Sud pour le soutien financier du projet de renaturation du centre-ville et notamment de la rue neuve  
05 > Taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024  
06 > Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle appartenant au cabinet notarial de Maître PLANTIER  
07 > Acquisition d'une parcelle à titre gratuit auprès d'OCVIA Construction – Transfert de propriété pour rétablissement de voirie après contournement de Nîmes Montpellier  
08 > Acquisition de parcelles à titre gratuit auprès de SNCF Réseau – Transfert de propriété pour rétablissement de voirie après contournement de Nîmes Montpellier

#### VIE ASSOCIATIVE - SPORT

- 09 > Convention avec le Judo Club pour la mise à disposition des arènes à l'occasion de la fête de fin d'année du club  
10 > Convention avec l'AVEM pour l'occupation gratuite du domaine public à l'occasion de l'organisation de deux manifestations  
11 > Convention avec le Comité du Gard pour la lutte contre le cancer du sein pour l'organisation d'« Octobre rose »

#### ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

- 12 > Convention avec la Fédération de pêche pour l'organisation du Salon Pêche et Nature sur le site des lacs de Vergèze le 3 juin 2023

## L'OPPOSITION

Élus au conseil municipal pour le groupe d'opposition RESSOURCER VERGEZE, nous ne nous privons jamais d'une intervention, d'un discours différent, d'une demande d'explication nécessaire, de remarques sur la gestion et projet de l'équipe majoritaire.

À l'occasion de nos dernières interventions, nous avons alerté sur la gestion financière déficitaire de l'année 2022. La présentation des résultats positifs n'étant que la conséquence des reports bénéficiaires des 10 dernières années au moins. Et pourtant la masse salariale de la commune va encore augmenter par de nouvelles embauches.

Nous avons voté contre un projet d'ombrières, donné suite à une procédure particulièrement rapide, à une société qui n'a d'Occitanie que le nom. Si la couverture des parkings (Diagana, lacs) nous apparaît intéressante, il en est tout autrement de celles prévues devant l'école maternelle ou sur le plateau sportif (nous vous invitons à consulter l'annexe du conseil municipal du 20/04/23). Au-delà de l'esthétisme, c'est le choix de la commune que nous réprouvons. Un bail de 30 ans avec une société qui va produire sur 7000 m<sup>2</sup> de panneaux de l'électricité verte pour une rémunération ridicule de 65000 € payable en seule fois pour les 30 ans. (la commune a refusé une option de paiement échelonné qui aurait permis d'encaisser 129000 €. Nous n'avons pas compris ce choix).

Pendant ces 30 ans, la commune va continuer à acheter au prix fort son électricité (plus de 200000€ d'augmentation pour la seule année 2023). Nous aurions préféré une vraie volonté d'investissements pour un parc de panneaux photovoltaïques mieux disposés et surtout permettant de l'auto-consommation.

Nous nous réjouissons de l'avancée des travaux de la future usine de décarbonatation dont nous sommes les seuls élus de Vergèze à avoir voté sa construction. Les travaux du Pole d'Échanges Multimodal vont débiter et causer des nuisances aux riverains et utilisateurs du parking Quiquillon. Nous espérons que nos représentants à la communauté de commune (maître d'oeuvre) seront faire entendre la voix des Vergèzois. L'été à venir sera propice aux sorties. Fêtes de fin d'année des associations, cinéma en plein air, vendredi de Vergèze, fête votive... Vous nous y croiserez.

Bon et bel été à tous.

### RESSOURCER VERGÈZE

CHRISTINE BURLON, PHILIPPE BARRAL, NICOLAS VALETTE,  
PASCAL GIRARDEAU, NATHALIE FIGUERES

## LA MAJORITÉ

Après ses 3 premières années de mandat riches en activité, notre équipe a eu le plaisir de souffler sa 3ème bougie lors de l'anniversaire de l'installation du Conseil municipal le 23 mai dernier.

Cette tribune est l'occasion de rétablir la vérité sur quelques sujets sur lesquels des erreurs ont circulé :

Certains ont dit que les charges de personnel avaient augmenté de 500 000 euros en 3 ans, laissant entendre que la ville avait créé de nombreux emplois supplémentaires, ce qui est faux. Si des visages nouveaux sont apparus dans les services, c'est en général en remplacement de nombreux départs (à la retraite ou en mutation). Le chiffre exact (du compte administratif 2020 au compte administratif 2022) est de 326 000 euros et il n'a rien d'anormal dans le contexte actuel ; il tient compte de plusieurs facteurs : notamment la création d'un contrat exceptionnel aujourd'hui terminé lié aux travaux de réparation des intempéries de septembre 2021, les décisions gouvernementales liées à la forte inflation du moment (augmentation du SMIC et du point d'indice), l'amélioration légitime du régime indemnitaire et de la protection sociale complémentaire des agents etc. Nous tenons à rappeler que ce sont les agents communaux qui font tourner au quotidien vos services publics et que des moyens qui leur sont alloués dépend en grande partie la qualité du service public que vous êtes toujours plus nombreux à solliciter.

Autre sujet inutilement polémique, l'installation de panneaux photovoltaïques permettra à la commune de valoriser son domaine public par la production d'une électricité d'origine solaire en répondant aux objectifs nationaux en matière d'énergie renouvelable, tout en offrant un grand nombre de places de stationnement ombragées. Parallèlement aux ombrières solaires, nous étudions la possibilité d'installer sur les toitures de nos bâtiments publics une centrale photovoltaïque qui permettra de l'autoconsommation collective et fera baisser notre facture d'électricité d'environ 30% avec un retour sur investissement estimé à 4 ans.

D'autres sujets mériteraient quelques compléments d'information, mais la place nous manque...

En cette saison estivale qui démarre, nous pourrons prendre le temps de nous rencontrer. Nous serons là pour échanger et répondre à toutes vos interrogations.

Profitez-bien de cette belle saison, avec toutes ses fêtes et ses rencontres annoncées !

### ENVIE COMMUNE !

ISABELLE DEBRIE, VINCENT COSTE, BRIGITTE MIRANDE, DANIEL CONRAZIER, SANDRINE GUIRARD PIGNON, FABIEN GAVANON, FRÉDÉRIQUE MONIER GILLES, JEAN-MARC PASCUSI, JEANNETTE GRABIA, MALIKA CHENNAF, MARC-OLIVIER CAZE, PIERRE CHOURY, SYLVAIN GAILLARD, KARINE BOUSQUET, RENAUD CROUZET, ESTELLE BESNARD ASTOR, MATTHIEU MAURIN, AMANDINE GALERA, SOPHIE RODRIGUEZ, LOÏC BERRUS, BENJAMIN NADAL, HUGO PUECH, NADINE SAPEDE, PASCALE FORTUNAT DESCHAMPS

### LE MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION

La page réservée à l'expression des groupes du Conseil Municipal retranscrit fidèlement tous les écrits des groupes, qui ne sont en aucun cas corrigés ou modifiés par le comité de rédaction. Ce dernier veille en revanche au respect du règlement du Conseil Municipal, qui exclut notamment « toute mention d'ordre personnel ».

### LE COURRIER DES LECTEURS

Pour un bulletin municipal interactif, envoyez-nous des informations, photos, remarques, critiques ou suggestions, en mairie : service communication ou par mail : [culture.communication@vergeze.fr](mailto:culture.communication@vergeze.fr)

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !**

# JUILLET

**DU DIMANCHE 2  
AU SAMEDI 22 JUILLET**

**Tournoi annuel  
du Tennis Club Vergèze**

Catégories ou Tableaux : seniors Dames et Hommes, Dames +40, homme +35, homme + 50

Inscriptions en ligne : Ten'up

Restauration variée tous les soirs sans réservation.



**JEUDI 6 JUILLET**

**Séance du Conseil Municipal**

**18h30** Salle du Conseil Municipal  
Mairie

Bienvenue à tous.

## DU 7 JUILLET AU 11 AOÛT

### Les Vendredis de Vergèze

Retrouvons-nous à l'ombre des platanes de la place autour du marché nocturne et des scènes musicales, faisons-nous plaisir avec les nombreux comptoirs gourmands, les stands d'artisanat, dégustons les produits locaux et ceux de nos restaurateurs, buvons un verre et enfin dansons !!



### AU PROGRAMME DES SCÈNES MUSICALES :

**VENDREDI 7 JUILLET**

**Un trio masculin et de talent pour lancer les vendredis de Vergèze !** David Collado, Elvis Megné et Jonathan Jeanton vous entraînent entre rythmes enflammés et mélodées dans un voyage Soul, Blues et Jazz New Orleans.

**Laissez-vous porter par la chaleur des rythmes du sud des États-Unis.**

**VENDREDI 14 JUILLET**



**Vendredi de Vergèze Républicain**

Repas citoyen et bal avec le groupe Killers Queen, organisé par le Centre Socioculturel Marcel Pagnol.

**Repas tiré du sac ou snack sur place.**

**VENDREDI 21 JUILLET**



**Sangre Flamenca**

Une soirée de rumba gitane ensoleillée qui va des Gipsy Kings aux groupes espagnols tels que Ketama, El Barrio... Sangre flamenca c'est de la sévillane, du flamenco puro et des variétés françaises et internationales reprises façon gipsy et salsa ! **Une danseuse mettra de la couleur à cette soirée !**



**DU 26 AU 30 JUILLET**

**Fête votive**

Programme au dos du magazine et dans le dépliant de poche !



## AOÛT

**VENDREDI 4 AOÛT**



**Scoop Trio**

Le groupe SCOOP revient avec une nouvelle formule et Emilie Chick au chant ! Ensemble ils interprètent avec talent et énergie les grands standards de la soul. Découvrez cette voix étonnante accompagnée par Guilhem Avellan à la guitare et Fabrice Cano au piano.

**Ces trois musiciens vont vous surprendre et vous faire danser !**

**VENDREDI 11 AOÛT**



**Rendez-vous au coin**

Chansons françaises, bossa nova, samba, jazz, reggae, Rock and Roll, pop anglaise, béguines ...

**à écouter ou chanter en chœur et musiques à danser !**

## SEPTEMBRE



### SAMEDI 2 SEPTEMBRE

#### Rencontre avec les Associations

Toutes les associations sont invitées à y participer dans la mesure des places disponibles.

Clôture des inscriptions le 15 juillet auprès de [anne.soulas@vergeze.fr](mailto:anne.soulas@vergeze.fr)

**10h-18h** Vergèze-espace

Entrée Libre

### JEUDI 7 SEPTEMBRE

#### Réunion Publique

#### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

**18h30** Espace République

Bienvenue à tous !

### DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

#### Forum des Commerçants, Artisans

et Professionnels organisé par l'association CAP Vergèze. De nombreux stands, ateliers, animations et découvertes des métiers vous seront proposés tout au long de la journée. Restauration et buvette sur place.

Tombola. [www.capvergeze.com](http://www.capvergeze.com)

**10h à 18h** Vergèze-Espace

Entrée libre



### DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

#### Fête du Patrimoine

Visite guidée par Pierre Valette.

Une déambulation sur le thème des commerçants et artisans d'autrefois.

L'occasion de (re)découvrir tout un patrimoine oublié.

**Départ 10h** RDV au parc du cottage, 23 chemin de Nîmes - Durée 1h30



### JEUDI 28 SEPTEMBRE

#### Séance du Conseil Municipal

**18h30** Salle du Conseil Municipal

Mairie

Bienvenue à tous.

### SAMEDI 30 SEPTEMBRE

#### Les Relais du cœur

Relais Vétathlon de 4 heures au profit de Terre des Enfants

Cours ou/et Roule pour un enfant !

**Départ 14h30** Stade Diagana

Inscriptions en ligne : [www.kms.fr](http://www.kms.fr)

Rens : 06 79 55 12 32



## OCTOBRE

### DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

#### SUPER LOTO

organisé par l'Association des Professionnels de Vergèze, CAP Vergèze. Service de buvette et petite restauration sur place. Programme à venir. Surveillez les réseaux.

Vergèze-Espace

### VENREDI 6 OCTOBRE

#### Lancement de la saison culturelle 2023/2024

Présentation, vidéos des spectacles programmés, cocktail & surprises !

**19h** Ciné-théâtre - Entrée libre

### 7 & 8 OCTOBRE

#### Fête du Cinéma au Ciné-Théâtre

Après la pause estivale, les projecteurs se rallument au ciné-théâtre et ça se fête. Deux journées entières de séances dédiées à tous les publics et tous les formats.

Programme à venir. Surveillez les réseaux et le site de la ville [vergeze.fr](http://vergeze.fr)



BEL ÉTÉ À TOUS !

Suivez nous sur  
les réseaux sociaux !



# Fête VOTIVE

Vergèze



Mercredi 26

Journée des Enfants de Vergèze

26-30 Juillet  
2023

18h30 **Bandido** Manade Arlatenco

Après la bandido **Roussataïo**  
Manade Renaud Vinuesa

19h30-1h **Soirée Bodega** DJ ANDRÉO

Cour du Bar des Sports

21h **Spectacle équestre « La Camargue en Liberté »**

de Renaud Vinuesa - Arènes - Entrée 5€

Jeudi 27

10h30 **Ouverture de la fête**

**Remise des clés de la Ville**

par Mme le Maire à la Jeunesse Officielle

**Empègues avec les jeunes « La Relève »**

12h **Abrivado** Manades Devaux et Arlatenco

**Holly-Party** par la jeunesse officielle - Pl. République

16h30 **Course de taureaux jeunes**

Manades Raynaud, Lagarde, Saint-Pierre et Méjanes

Raseteurs : Gougeon M, Cugnières J, Martin J, Bakloul J, Chevalier R, Denis A, Charnelet M.

**Après la course Bandido**

Manades Devaux et Arlatenco

19h30 à 21h **Apéritif musical** DJ LA JUNGLE

21h30 **Taureaux piscine** Manade Robert H

22h-1h **Bal avec DJ LA JUNGLE**

Vendredi 28

12h **Abrivado** Manades Martini et Robert H

**Concours de déguisements** par la jeunesse officielle  
Remise de prix aux trois premiers

15h **Goûter à la maison de retraite**

16h30 **Course de taureaux jeunes**

Manades Blatière-Bessac, Saumade, Nicollin et Cuillé

Raseteurs : Martin J, Cugnières J, Gougeon M, Chevalier R, Friakh D, Kheilali W, Castell T.

**Après la course Bandido** Manades Martini et Robert H

19h30 à 20h30 **Apéritif Musical** Orchestre ABRAXAS

21h30 **Course de nuit** Manade Raynaud

23h-2h **Bal avec l'orchestre ABRAXAS**

Samedi 29

Journée Champêtre avec Arlésiennes

Animée par la Peña L'occitane

09h **Petit déjeuner offert à la population**  
parcours de Santé

11h **Roussataïo départ Parcours de Santé** Manade Puig

12h **Abrivado** Manade Arlatenco

**Apéro mousse** offert par la jeunesse officielle

16h30 **Course de l'Avenir Trophée Rhôny Vistre Vidourle**

avec les taureaux MANDELA de Blatière-Bessac,

VACQUEYRAS de Saumade, PHOENIX de Lagarde,

CLAVEL de Saint Pierre, ZUNIGA de Raynaud,

HOUSS de Félix et CROQUANT de Cuillé

Raseteurs : Bernard E, Bakhoul J, Meric M, Montesinos G,

Zidane A, Ameraoui L, Boukharta M, Cugnières J.

**Remise des trophées de la CCRV**

au meilleur raseteur et meilleur taureau

**Après la course Bandido** Manade Arlatenco

19h30 **Apéritif Musical** Orchestre SORTIE DE SECOURS

21h30 **Taureaux piscine** Manade Arlatenco

23h-2h **Bal avec l'orchestre SORTIE DE SECOURS**

Dimanche 30

Animée par la Peña L'occitane

12h **Abrivado** Manades Devaux et Robert H

**Ventre glisse** organisé par la jeunesse officielle

16h30 **Course de 8 étalons neufs**

Manades Blatière-Bessac et Saumade

Raseteurs : Gougeon M, Sanchez M, Bakhoul J,

Charnelet M, Quinson S, Fougère D

**Après la course Bandido**

Manades Devaux et Robert H

19h30 **Apéritif Musical** DJ DÉCIBEL

21h30 **Taureaux piscine** Manade Robert H

**Clôture de la fête : restitution des clés de la ville**  
à Mme le Maire

23h 1h **Bal avec DJ DÉCIBEL**

**Buvette et petite restauration**  
Tous les jours aux arènes  
par l'ASSP Vergèze

**Stands forains, manèges, foodtrucks**  
Tous les jours sur la place

Merci à tous de respecter les consignes de sécurité, ainsi que les signalisations en place.  
Du jeudi au dimanche, l'ensemble des festivités et spectacles sont gratuits.